

[VIDÉO] Extraits de la conférence de presse du 10 avril 2018 (retranscription)
Présentation de l'Insee Références « Formations et emploi » – Édition 2018

Introduction (Vladimir Passeron, chef du département Emploi et revenus d'activité - Insee)

Je vous remercie d'être venus assister à la présentation de cet ouvrage sur les formations et l'emploi dans la collection Insee Références qui sort aujourd'hui. Vous remarquerez que notre équipe venue présenter cet ouvrage est composée de représentants de différentes institutions qui y ont contribué. Cet ouvrage, en effet, est le fruit d'un partenariat de longue date entre l'Insee et les organisations statistiques en charge de la formation.

Vue d'ensemble (Claude Minni, chargé d'études au département emploi - Dares)

Bonjour, Claude Minni de la Dares, je suis chargé d'études au département Emploi. Je vais vous présenter la vue d'ensemble de cet Insee Références : en premier, l'aspect formation initiale, puis l'insertion dans les premières années après la fin des études ; enfin, je serai bref sur la formation continue qui va faire l'objet d'une présentation spécifique ensuite.

Premier point : la formation initiale. Ce premier graphique nous montre l'évolution de la proportion de jeunes qui obtiennent le baccalauréat par filière depuis 1980. Entre 2010 et aujourd'hui, cette proportion est repartie à la hausse après quinze années de stabilité. 79 % d'une génération de jeunes a obtenu le baccalauréat en 2017, soit 14 points de plus qu'en 2010.

Avec plus de jeunes qui obtiennent le baccalauréat et des taux de poursuite d'études relativement stable par type de bac, de plus en plus de jeunes accèdent à l'enseignement supérieur depuis 2010. Ces jeunes poursuivent aussi des études plus longues et obtiennent des diplômes plus élevés. En particulier, le nombre de diplômés au niveau Bac +5 s'est fortement accru, progressant de +40 % en dix ans, et cela, suite à la réforme licence-master-doctorat qui a permis l'émergence du master.

L'apprentissage progresse dans le supérieur. Son poids a doublé en dix ans et on compte 6 % d'apprentis parmi l'ensemble des étudiants fin 2016.

J'en viens maintenant à l'insertion en début de vie active. Durant les quatre premières années suivant la fin des études initiales, la grande majorité des jeunes sont présents sur le marché du travail. Dans cette phase d'insertion, ils présentent des indicateurs de chômage et d'emploi dégradés par rapport aux plus anciens. Vous avez sur ce tableau les principaux indicateurs d'activité, de chômage et d'emploi de 1 à 4 ans après la fin des études, et pour les personnes qui les ont terminées depuis plus de 10 ans. En 2016, le taux de chômage approche les 20 % pour les premiers, contre seulement 8 % pour les seconds. Les jeunes qui ont terminé récemment leurs études sont aussi plus souvent dans le halo autour du chômage (souhaitant travailler mais ne recherchant pas d'emploi ou n'étant pas disponibles).

Vous avez maintenant, par sexe, toujours le même type de tableau. Concernant la formation, on constate que l'avantage des femmes en termes de niveau de diplôme est plus important pour celles qui viennent de terminer leurs études que pour les plus anciennes.

Après la fin de leurs études, la plupart des jeunes se portent sur le marché du travail et sont ainsi sur-représentés dans les candidats à l'embauche. Par ailleurs, lorsqu'ils sont en emploi, ils sont beaucoup plus souvent en CDD ou en intérim. La conséquence de cela, c'est que leur situation sur le marché du travail est beaucoup plus sensible à la conjoncture économique que pour les plus anciens.

Dossier : « En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets pour leur avenir professionnel » (Virginie Mora, chargée d'études au Céreq)

Bonjour, je suis chargée d'études au Céreq. Je vais vous présenter le dossier sur l'insertion professionnelle des jeunes. C'est un dossier qui a été réalisé en exploitant les enquêtes « Générations » produites par le Céreq. Ce sont des enquêtes de statistique publique qui permettent de retracer les conditions d'insertion professionnelle des jeunes dans les cinq années qui suivent la formation initiale. Il ne s'agit pas de jeunes au sens d'une

classe d'âge. Ce sont des jeunes au sens où ils démarrent sur le marché du travail ; ce sont des débutants qui sortent aux différents étages du système éducatif.

Quatre générations de jeunes sont utilisées ici : « génération 1992 » (les jeunes qui arrivent sur le marché de travail en 1992), « génération 1998 », « génération 2004 », « génération 2010 », chacune suivie pendant cinq ans. Elles arrivent dans des contextes conjoncturels assez différents. « Génération 1998 », par exemple, bénéficie d'une conjoncture économique tout à fait porteuse, plusieurs années durant ; « génération 2010 », à l'inverse, pâtit de l'après-crise durablement morose au niveau de la conjoncture. Les générations 1992 et 2004 sont entre les deux.

La part des jeunes qui restent durablement aux marges de l'emploi s'élève fortement. Pour les jeunes peu ou pas diplômés, les conditions d'insertion se sont dégradées. On a donc une dégradation assez marquée pour certains plus que pour d'autres. Que disent les jeunes de leur parcours et de leur situation (puisque l'on dispose dans les enquêtes « Générations » de données subjectives) ? Alors voici quelques exemples. Le plus frappant probablement est celui qui concerne la question sur l'inquiétude. On demande aux jeunes s'ils sont plutôt inquiets pour leur avenir professionnel ou plutôt optimistes : on constate une très nette baisse de la part des jeunes qui se déclarent inquiets (on passe de 37 % à 23 %). Je n'ai pas reproduit tous les indicateurs mais on note un mouvement d'ensemble sur tous les indicateurs : les jeunes se disent moins souvent insatisfaits que ce soit de leur parcours, de leur situation, ou inquiets pour leur avenir.

Y a-t-il un paradoxe ? En effet, on a cette dégradation objective des conditions d'insertion, et une amélioration marquée du regard des jeunes sur leur parcours. Les jeunes arrivés dans les années 1990 sur le marché du travail sont des jeunes qui ont, en grandissant, vu le développement du chômage, des formes particulières d'emploi, etc. alors que pour les jeunes qui sont arrivés dans les années 2010, cela a toujours fait partie du tableau. Donc il est probable qu'il y ait une forme de banalisation à l'égard de ces éléments pour les jeunes générations.

Dossier : « La moitié des personnes en emploi ont suivi une formation à but professionnel dans l'année » (Philippe Lombardo, chargé d'études sur la formation professionnelle - Dares)

Bonjour, je suis Philippe Lombardo, chargé d'études sur la formation professionnelle au ministère du Travail (Dares). Je vais vous présenter les résultats d'une étude qui est le fruit d'une collaboration avec Virginie Forment de l'Insee. Il s'agit de la toute première exploitation d'une enquête sur la formation des adultes.

Si on s'intéresse à certaines caractéristiques des personnes qui ont suivi ou pas des formations, on voit qu'une personne sur deux en emploi à la date de l'enquête, a suivi au moins une formation dans l'année. On retrouve par ailleurs dans l'enquête des constats déjà établis par le passé. Les cadres, par exemple, se forment davantage que les ouvriers. On a un taux de participation à la formation professionnelle de l'ordre de 66 % pour les cadres contre 35 % pour les ouvriers. On a plus de salariés formés dans les grands établissements : le taux de participation est croissant selon la taille de l'établissement. Plus de personnes sont formées dans le public (62 % contre 45 % pour les salariés du privé).

On a dit que les chômeurs se formaient moins, mais il est intéressant de noter que leurs formations sont plus longues. C'est le cas d'une formation sur trois pour les chômeurs : elle dure plus de 60 heures. Pour les personnes en emploi, les formations de cette durée-là sont beaucoup plus rares (mois d'une sur dix). On a dit que les chômeurs se formaient moins, mais ils ont un souhait de formation plus fort que les personnes en emploi. On constate que pour un chômeur sur deux, ce sont un manque d'accompagnement ou un coût trop élevé qui sont déclarés comme obstacle principal par les chômeurs. Le coût de la formation est en deuxième position et l'absence de formation adaptée vient en troisième avec 13 %.

Pour finir : quelques éléments sur les dispositifs d'accès à la formation (l'enquête permet d'évaluer la connaissance des dispositifs). Généralement, les chômeurs connaissent moins l'ensemble des dispositifs (et pas simplement le CPF) que les personnes en emploi : cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'ils bénéficient d'un canal d'information en moins puisque l'employeur est tenu d'informer ses employés sur l'existence de ces dispositifs d'accès à la formation. Je vous remercie.